



## ENTREPRISES

### Global Security Process, les défis de la sûreté

Organisé en coopération avec l'association Pays de Roissy-Charles de Gaulle, le Forum Global Security Process s'est tenu le 29 mars 2011. Il a rassemblé un parterre de professionnels de la sécurité placés au centre de la gestion des flux de biens et de personnes et au cœur de la gestion des risques.

Évoquant les nouveaux enjeux de la sécurité et de la sûreté, qui ont bouleversé les politiques publique et européenne, le professeur de droit Yves Roucaute a placé l'humain au cœur de sa réflexion. Pour lui, quatre facteurs président à la nouvelle vision de la sécurité : la révolution numérique et les sciences de l'infiniment petit, le nouvel ordre international, la mondialisation et les nouvelles exigences des populations.



Patrick Haas, directeur d'*En toute sécurité*, s'est attaché au vrai pouvoir des directeurs de sécurité, à leurs compétences et à leur parcours, à l'évolution de la fonction, à sa diversité, aux écueils rencontrés, aux spécificités de la mission dépendante de la nature de l'activité et de l'organisation interne...

Les témoignages de plusieurs directeurs de sécurité – Charles Yvinec (Air France), Claude Kupfer (Aéroports de Paris), René-Georges Querry (Groupe Accord) – ont permis de toucher du doigt les vrais problèmes de terrain auxquels ils sont confrontés.

Un focus en duo sur la sécurité dans les sites de loisirs, exécuté par Sophie Huberson, déléguée générale Snelac (syndicat professionnel et patronal ouvert à tous les sites de loisirs recevant un public familial dans un espace clos et aménagé), et Thierry Leleu, vice-président Disneyland, a abordé les spécificités de ce type d'établissement à travers ses risques, les retombées qui se produiraient en cas de catastrophe ou d'attentat, le poids de la responsabilité portée par les exploitants et leurs attentes en matière de réglementation (à ce sujet, lire « *Espaces*

*de loisirs, un secteur à risques maîtrisés* », *Face au Risque* n° 473).

M<sup>e</sup> Emmanuel Daoud, avocat à la cour, a fait frémir l'assemblée en relatant un certain nombre d'affaires judiciaires démontrant l'émergence des responsabilités nouvelles qui pèsent sur les directeurs sécurité et la nécessité d'établir une cartographie des risques, de former le personnel en place, de préparer la gestion de crise... Se penchant sur la sécurité des sites sensibles, Christian Sommade, délégué général du Haut comité français pour la défense civile, a fait un tour d'horizon des législations et des réglementations concernant les opérateurs d'importance vitale. Il a montré comment les événements de 2001 (attentat du World Trade Center), combinés aux réformes touchant le secteur de la défense et la privatisation de certains opérateurs, ont amené l'État « à penser différemment » pour protéger les principales infrastructures critiques.

Eric Chalumeau, président d'Icade Suretis, s'est demandé si on pouvait transformer une contrainte de sûreté en un avantage compétitif, voire en outil de politique commerciale. « *Il faut toujours avoir une capacité de conceptualiser* », a-t-il dit. Pour lui, toutes les stratégies sûreté qui ont fonctionné sont parties de travaux de conceptualisation. « *La sûreté est un droit de nature constitutionnel (art 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme), c'est aussi un devoir pour les employeurs et une prestation quand elle est dévolue à un tiers.* »

Jean-Loup Perinel (Epsilon Consultants) qui intervenait en deux temps, s'est d'abord concentré sur la conception d'une mise en sécurité, expliquant l'intérêt de la démarche, les conditions de sa réussite basée sur une chronologie type à partir d'une étude de risques, puis sur le maintien opérationnel des installations.

Philippe Moutou (Thales) a, quant à lui, détaillé l'offre technique attachée à la sécurité des infrastructures critiques, aux attentes des clients et aux axes de recherche. Tandis que Jean-Marc Suchier (Morpho) et Hervé Couret (Port de Calais) ont illustré cette rencontre de leur expérience ; l'un à travers la gestion des flux de personnes et de biens dans les aéroports, l'autre via la fluidité des accès à l'embarquement et au débarquement sur le port de Calais. Une table ronde a clôturé la journée autour de la psychologie de crise et la problématique liée à la prise de décision sous stress. ■

### Le Tarn organise la riposte contre les vols de métaux

145 vols de métaux (pour la plupart des vols de cuivre) ont été dénombrés dans le Tarn entre juin 2010 et juin 2011 contre 109 l'année précédente sur la même période. Ils affectent des secteurs entiers de l'activité économique (chantiers, bâtiment, agriculture, milieu urbain...). Pour lutter contre cette gangrène, la préfète du Tarn, Marcelle Pierrot, la police et la gendarmerie du département ont signé le 10 juin une convention avec la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Tarn (FBTP) destinée à lutter plus efficacement contre ce type de malveillance.

### Santé au travail, quand l'union fait la force

La campagne « Lieux de travail sains » de l'EU-Osha pour des travaux de maintenance plus sûrs s'est enrichie de sept nouvelles organisations paneuropéennes et entreprises multinationales des secteurs public et privé. Ces nouvelles adhésions portent à 52 le nombre de partenaires officiels. En font désormais partie : AEIP, CPME, DuPont, Ecta, Eorna, Golder Associates et UEPG. Ils seront présentés lors de la cérémonie de clôture de la campagne 2010/2011 qui aura lieu les 22 et 23 novembre 2011 à Bilbao.